



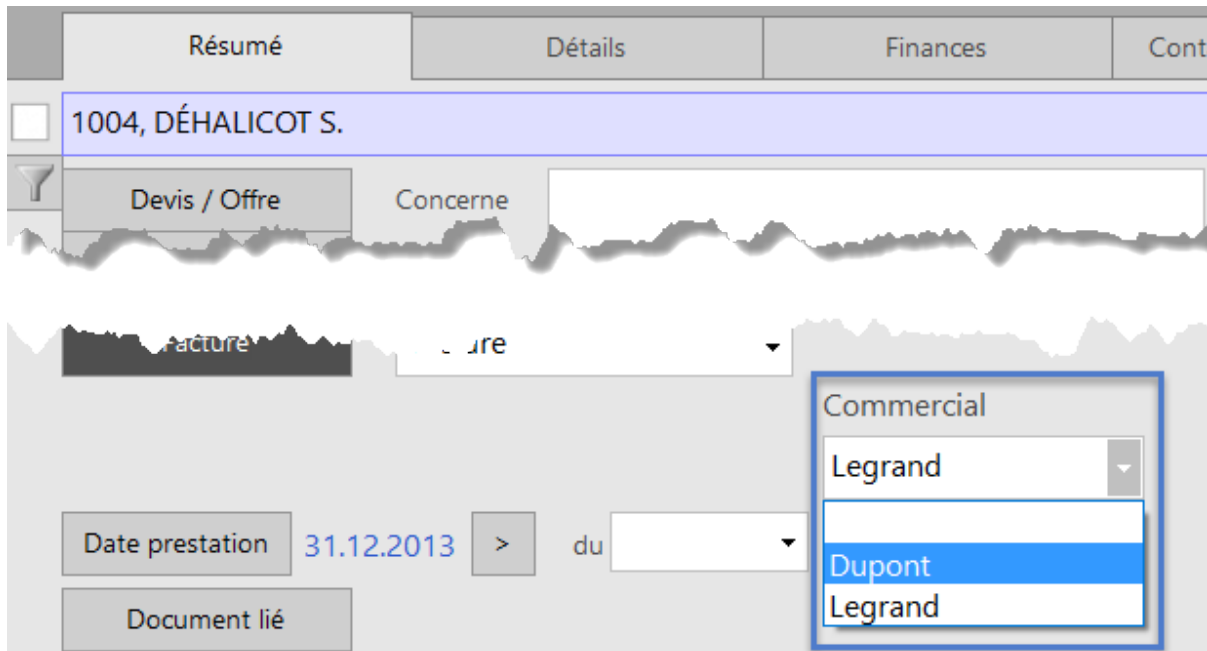
Cresus Facturation

16.7.3 - Les factures

16.7.3 - Les factures

Lorsque vous créez une facture pour un client, le commercial saisi dans la fiche du client est automatiquement repris dans la facture, sous l'onglet Résumé.

Il vous est tout à fait possible, si la vente a été faite par un autre commercial, de modifier le vendeur par défaut.



The screenshot shows a software interface with a top navigation bar containing tabs: 'Résumé', 'Détails', 'Finances', and 'Cont'. Below the navigation bar, the client name '1004, DÉHALICOT S.' is displayed. A filter icon is visible on the left. Below the client name, there are fields for 'Devis / Offre' and 'Concerne'. A dropdown menu for 'Commercial' is open, showing 'Legrand' as the current selection and 'Dupont' as an alternative option. Below the dropdown menu, there are fields for 'Date prestation' (31.12.2013) and 'du'. A 'Document lié' button is also visible.

Si certains articles seulement donnent lieu à une commission, rien n'indiquera dans le détail de la facture lesquels seront pris en compte.

Si vous souhaitez générer une commission sur une vente, vous devez obligatoirement utiliser un article défini dans la base des Articles, même s'il s'agit d'un article générique avec une définition du style « Texte à saisir ». C'est le seul moyen d'indiquer au logiciel quel article doit être pris en compte. Toute ligne de facture saisie sans numéro d'article ne sera pas prise en compte pour le calcul des commissions.